

AVIS DE LA COMMISSION

21 juillet 2004

MEDIMIX 50 135 bar, gaz pour inhalation en bouteille

Bouteille de 5 litres en acier ou en aluminium, munie d'un robinet en laiton avec mano détendeur et prise normalisée (CIP : 565 098-4)

Bouteille de 15 litres en acier ou en aluminium, munie d'un robinet en laiton avec mano détendeur et prise normalisée (CIP : 565 099-0)

Laboratoire AGA MEDICAL

Liste I – Réservé à l'usage hospitalier et aux véhicules de transport d'aide médicale d'urgence.

protoxyde d'azote, oxygène

Motif de la demande : inscription Collectivités, en complément des bouteilles en aluminium ou en acier munies d'un robinet en laiton ou d'un robinet en laiton à pression résiduelle avec raccord de sortie spécifique, de 5 litres (CIP : 562 160-0) et de 15 litres (CIP : 562 161-7) ; présentations déjà inscrites aux Collectivités.

Cette spécialité a pour indication :

- Analgésie lors de l'aide médicale d'urgence : traumatologie, brûlés, transport de patients douloureux.
- Préparation des actes douloureux de courte durée chez l'adulte et l'enfant, notamment ponction lombaire, myélogramme, petite chirurgie superficielle, pansements de brûlés, réduction de fractures simples, réduction de certaines luxations périphériques et ponction veineuse chez l'enfant.
- Soins dentaires, en milieu hospitalier exclusivement, chez les enfants, les patients anxieux ou handicapés.
- En obstétrique, dans l'attente d'une analgésie péridurale ou en cas de refus ou d'impossibilité de la réaliser.

Le service médical rendu par cette spécialité est important dans ses différentes indications.

Ces présentations n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (niveau V) par rapport aux présentations de la spécialité munies d'un robinet en laiton ou d'un robinet en laiton à pression résiduelle avec raccord de sortie spécifique, de 5 litres et de 15 litres.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Secrétariat Général de la Commission de la Transparence